

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2021

LIEU : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

PRESENTS : M. David Buisson (maire), Mme Audrey Bessay (1^{er} adjoint), , M. Guillaume Chavaren (2^{ème} adjoint), Mme Lucie Deschamps (3^{ème} Adjoint), M. Pierre Henri Decombe (conseiller municipal), M. André Derory (conseiller délégué), M. Patrick Charles (conseiller municipal), M. Serge Marcoux (conseiller municipal), Mme Françoise Deygat (conseillère municipale), Mme Monique Rondel (conseillère municipale), M. Stéphane Guerreau (conseiller municipal)

EXCUSE(S) :

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise DEYGAT (conseillère municipale)

Le compte rendu de la précédente réunion est lu par Monsieur le Maire. Ce dernier est validé à l'unanimité.

1) AVANT PROJET DEFINITIF ECOLE ET CHOIX BUREAUX ETUDES

Chiffrage du projet de l'école par M GIRAUDIER, architecte : 834506,00 € HT.
La commune avait établi un budget entre 500000 et 700000 € HT

Réaliser des économies : mais celles-ci seraient annulées par la flambée des prix matières premières et des matériaux et l'appel d'offres peut présenter des propositions plus basses que les estimations des architectes pour certains lots.

Après discussion le conseil municipal décide de partir sur le chiffrage de l'architecte. Les élus pourront se faire aider du service des politiques contractuelles de Loire Forez pour les recherches de subventions.

Choix des bureaux études :

- bureau SPS : 2 entreprises MAZARD : 7722 € HT ALPES CONTROLES : 1864.50 € HT
→ le conseil choisit ALPES CONTROLES
- Etude des sols : ANTEMYS GOURICHON : 2388.25 € HT SOLUSOL 1864.50 € HT
→ le conseil choisit SOLUSOL
- Mission de contrôles : DEKRA 7260 € HT APAVE 6986.50 € HT ALPES CONTROLE 5660 € HT
→ le conseil choisit ALPES CONTROLES

Le bureau d'études fluides sera choisi à la rentrée

2) AVENANT LOT 2 MACONNERIE TERRAIN DE JEU

Un avenant a été établi pour le lot 2 maçonnerie car des travaux supplémentaires ont été réalisés pour un montant de 805.64 € HT ce qui porte le marché initial de 10799.93 € HT à 11605.57 € HT

DECISION : *Le Conseil municipal valide cet avenant.*

3) ESTIMATION TRAVAUX RORY

Lors de fortes précipitations, un bâtiment se retrouve inondé, solution et coût : mettre en place une nouvelle canalisation pour 1946 € HT et déplacer l'arrivée d'eau pour 245 € HT.

DECISION : *Le Conseil municipal approuve les devis*

4) PROPOSITION PROLONGATION CONTRAT AGENCE IMMOBILIERE

Le contrat avec CAPIFRANCE sur la vente des parcelles du lotissement arrive à échéance. Sa commission sur la vente de chaque lot est de 3000 €

DECISION : *tenant compte de l'efficacité et du sérieux de l'agence, le conseil décide de la prolongation du contrat pour 15 mois.*

5) DESIGNATION DES MEMBRES POUR INSTANCE DEPARTEMENTALE DE CONCERTATION DES ANTENNES RELAIS

Une première réunion aura lieu à l'automne pour l'antenne relais du Poyet.

DECISION : *Le Conseil municipal demande à David BUISSON de représenter la commune.*

6) SUIVI PROJET EOLIEN

Une réunion des maires concernés par le projet s'est tenue ce jeudi 8 juillet. Ils préconisent une modification de la stratégie de juin

- par la mise en place d'une formation d'élus sur l'éolien (parce que les conseils municipaux vont devoir statuer)
- par la mise en place d'une réunion pour les administrés.
- Pour Saint Georges le référendum aura lieu fin 2021.

7) CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE

Nathalie STECLIN DUFOUR était en CDD depuis plusieurs années, pour régulariser la situation la commune propose de la titulariser pour 3.92 h mensuelle

DECISION : *Le Conseil municipal est favorable à la titularisation de Nathalie STECLIN DUFOUR*

8) INAUGURATION TERRAIN DE JEU ET ORGANISATION FETE PATRONALE

L'inauguration du terrain de jeu aura lieu le 3 septembre à 18h30

Fête patronale : 1^{er} week-end d'août. Obligation d'une buvette assise, retraite aux flambeaux le samedi soir, dimanche défilé de chars spectacle gratuit à 17 h, bal, vin d'honneur de la mairie le dimanche midi, lundi concours de pétanque.

9) AVIS SUR LE PPGDLS (PLAN PARTENARIAL DE GESTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

DECISION : Le conseil municipal donne un avis favorable au PPGDLS.

10) QUESTIONS DIVERSES :

10.1. TOTEM

La commission communication préconise la mise en place d'un grand totem informatif à l'entrée du village puis de petit totem dans le village. Le devis de l'entreprise DAMON est de 4805 € HT pour le grand et les petits totems.

DECISION : Le conseil municipal valide ce devis.

10.2. JUREE ASSISES

Le tirage au sort aura lieu en mairie de Boën le 12 juillet à 15h30.

10.3. CHAPELLE.

La fondation du patrimoine a accepté le dossier le 5 juillet pour l'ouverture d'une souscription. Réunion le samedi 10 juillet pour compléter le dossier.

10.4. GENDARMERIE.

Réunion vendredi 9 juillet à 16h à la sous-préfecture avec le Colonel responsable du secteur et M. le Sous-Préfet.

10.5. RALLYE DU MONTBRISONNAIS.

Il aura lieu les 9 et 10 octobre 2021 Le départ depuis la mairie semble problématique. M Le Maire doit revoir avec les organisateurs.

10.6. NOUVEAU LOGO.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le nouveau logo de la commune qui sera utilisé sur tous les courriers et moyen de communication.

10.7. REUNION PLUI.


Une réunion pour le PLUI aura lieu en mairie le vendredi 9 juillet

10.8. CONCOURS DE PETANQUE DES ELUS.

Cette année le concours de pétanque aura lieu à Boën le 28 août à 14h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de Séance



Le Maire

